Sully/Saint-Père : garder le passage du train à l'esprit

Publication : mardi 24 janvier 2017 13:14

Le Journal de Gien, 19 janvier 2017

L'AVENIR DU VIADUC ENTRE SULLY-SUR-LOIRE ET SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE SUR TOUTES LES LÈVRES

Garder le passage du train à l'esprit

Le pont de chemin de fer reliant Sully à Saint-Père a vocation à devenir très rapidement une voie d'itinérance douce pour les piétons et cyclistes, à la grande satisfaction du maire saint-pérois Patrick Foulon. Le conseil régional laisse, lui, la porte ouverte à un éventuel retour du train.

Le devenir du pont de chemin de fer entre Sully et Saint-Père a alimenté les discours des élus ces derniers jours. À commencer par le maire saint-pérois Patrick Foulon, initiateur le 28 mai dernier d'une marche avec d'autres élus du Sullias pour faire de ce pont une « voie verte » réservée aux piétons et aux cyclistes.

En mai dernier, les élus étaient montés au créneau pour que le pont ferroviaire entre Sully-sur-Loire et Saint-Père-sur-Loire devienne piéton et cycliste.

Une « voie douce » peut-être disponible « avant l'été »

L'édile s'est félicité, lors des vœux mardi 10 janvier, de voir cette liaison ferroviaire bientôt déclassée par la SNCF, propriétaire de l'édifice, et d'avoir son aval pour l'étude des travaux à réaliser. Une voie d'itinérance douce potentiellement opérationnelle « avant l'été », espère Patrick Foulon.

Au conseil régional, en charge de la compétence transports, on n'exclut pas un retour du rail sur ce secteur. Invitée à prendre la parole sur le dossier de la ligne ferroviaire Orléans-Gien lors du conseil de la Communauté des communes giennoises (CDCG) mercredi 11 janvier, Christelle de Crémiers a ainsi défendu « ce projet de longue date et important pour le territoire ».

Oui à la fermeture, non au déclassement

La vice-présidente de Région déléguée au tourisme a rappelé à cette occasion que si cette liaison ferroviaire venait un jour à fonctionner, elle « devrait passer par le viaduc entre Sully et Saint-Père, pour se détourner de la centrale de Dampierre-en-Burly ».

Un constat qu'il semble donc indispensable de prendre en compte dans le futur projet mené autour du pont de chemin de fer. « Je suis favorable à une voie d'itinérance douce sur ce viaduc, a soutenu Christelle de Crémiers, et donc pour la fermeture de cette partie de la voie de chemin de fer, mais pas à son déclassement du réseau ferré national » comme le propose la SNCF de telle sorte à rendre possible l'émergence future d'une ligne ferroviaire Orléans-Gien.

Influence de la « Loire à vélo »

« Je me dois de défendre cet axe Orléans-Gien voire Orléans-Briare, s'est positionné le président de la CDCG et maire de Gien Christian Bouleau, mais en respectant aussi la dynamique touristique et économique du sud-est du Loiret ». Les propos de Christelle Crémiers, enregistrés, seront retranscrits et feront l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil.

Une proposition qui semble toutefois agacer l'élu du Sullias (*lire ci-dessus*). Mais donner des idées à des élus du Giennois (*lire ci-contre*). Qui aimeraient, eux aussi, mettre sur de bons rails des projets d'itinérance douce sur des zones aujourd'hui inexploitées.

Pour drainer encore plus de cyclotouristes autour de la « Loire à vélo », vecteurs de ressources économiques : ils étaient 32.469 en 2016 sur le secteur du grand Giennois (chiffres du compteur de Briare de janvier à novembre). À multiplier par environ 80 €, la dépense moyenne journalière d'un cyclotouriste sur la « Loire à vélo », (chiffre 2015). Aux élus de prendre le bon wagon...

ARNAUD CHARRIER

Poilly-Gien d'une même voie ?

La réhabilitation du viaduc entre Sully et Saint-Père a, semble-t-il, donné des idées à certains. Le maire de Poilly-lez-Gien Alain Chaborel estime que l'édifice entre sa commune et Gien pourrait aussi trouver une reconversion. « En planchant les rails, on pourrait utiliser cette voie lors de crues ou d'inondations pour rejoindre l'autre rive en toute sécurité. » « Ça permettrait également un meilleur entretien de la voie aujourd'hui envahie par la végétation. » La sécurité, c'est aussi ce qu'Alain Chaborel préconise pour les cyclistes et piétons, actuellement obligés d'emprunter le vieux pont. « On pourrait bien y faire passer la "Loire à vélo" ou installer du vélo-rail », l'élu qui voit là, moyennant aménagements, un intérêt économique lié au tourisme. « Ça paraît réalisable ».

LE POINT DE VUE DE...

Patrick Foulon

Maire de Saint-Père-sur-Loire

Comment analysez-vous les propos de Christelle de Crémiers ?

« Je suis étonné des propos de cette dame que je ne connais pas. Je trouve inconvenant qu'elle parle de ce sujet en comcom sans avoir pris le temps de me rencontrer auparavant. Ça fait un an que je travaille sur ce dossier. On a déjà du mal à faire une ligne Orléans-Châteauneuf donc jusqu'à Gien ? Ça me paraît compliqué.

Où en est-on aujourd'hui de ce dossier ?

J'ai reçu l'aval des maires, des députés et sénateurs locaux, de la SNCF, de l'association des usagers du train qui sont tous favorables à ce projet de voie verte. Le dossier est en route pour le ministère. Dans l'idéal, j'espère pouvoir l'ouvrir le 28 mai 2017, un an après la manifestation. Ce serait un beau symbole.

Pourquoi ce projet est-il primordial pour vous ?

Je me bats pour un intérêt local : la sécurité des cyclistes et piétons. Quand on sait qu'il y a plus de 1.000 poids lourds en circulation chaque jour sur le pont, je suis heureux de dire qu'on n'a jamais eu à déplorer d'accidents. Mais je ne veux pas attendre que ça arrive, c'est inconcevable. D'un point de vue touristique enfin, ça peut permettre une meilleure fréquentation, et donc des retombées financières positives. »

Phoca PDF